

OFAG
M. Manfred Bötsch
Directeur
Mattenhofstrasse 5
3003 Berne

Conthey, le 5 septembre 2007

Procédure d'Audition PA 2011

Monsieur le Directeur,

Durant l'été, vous avez ouvert la procédure d'audition concernant les dispositions d'exécution relatives à la loi sur l'agriculture (PA 2011).

La Fédération Valaisanne des Vignerons ainsi que l'Union des Vignerons-Encaveurs du Valais expriment l'avis de leurs membres et vous transmettent leur prise de position commune. Nous vous rappelons que les viticulteurs valaisans ne sont plus représentés à la Fédération Suisse des Vignerons.

En espérant que vous pourrez prendre en compte nos remarques, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations les meilleures.

Le Président

Eric Germanier

Le Président

Thierry Constantin

Annexe : ment.